

**Élections Psychologues de l'Éducation nationale
Conforter le statut, faire respecter nos droits !**

Le nouveau corps de Psychologues de l'Éducation Nationale créé le 1er février 2017, est effectif depuis le 1er septembre 2017

Il regroupe :

- les anciens conseillers d'orientation-psychologues, automatiquement intégrés dans le nouveau corps des Psy EN
- les anciens psychologues scolaires, selon leur choix intégrés ou détachés dans le nouveau corps des Psy EN
- et les stagiaires Psy EN recrutés par le nouveau concours qui a eu lieu entre avril et juin 2017.

Le concours a conduit au recrutement de :

- 135 stagiaires pour la spécialité du 1er degré, nommée « Éducation, Développement et Apprentissages » (EDA).
- 155 stagiaires pour la spécialité du 2nd degré, nommée « Éducation, Développement et conseil en Orientation scolaire et professionnelle » » (EDO).

Ces psychologues stagiaires sont affectés dans un des 8 centres de formation des psychologues de l'EN (Aix-Marseille, Bordeaux, Lille, Lyon, Nancy, Rennes, Paris (2)) et effectuent un stage en pratique accompagnée auprès d'un tuteur psychologue dans l'académie du centre de formation ou dans une académie limitrophe.

Élections Psy EN 2017 :

Représentation des personnels : nouveau corps, nouvelles règles !

Dès l'effectivité du corps commun des Psy EN, leurs représentants doivent, pour siéger dans les instances paritaires (CAPN, CAPA), être issus du corps et des grades le constituant : actuellement, classe normale et hors classe.

C'est pourquoi des élections professionnelles exceptionnelles, réservées au seul corps des Psy EN, sont organisées par l'administration. Elles se dérouleront du 31 octobre au 28 novembre (vote par correspondance, c'est le tampon d'arrivée de la poste qui fait foi donc il faut voter bien avant le 28 novembre). A noter que l'échelon départemental disparaît pour les Psy En du 1er degré.

Le SNUipp et le SNES, syndicats de la FSU représentant respectivement les personnels du 1er et du 2nd degré, portent ensemble la revendication de ce corps commun de psychologues de l'Éducation nationale depuis 1982. Le travail et la réflexion en lien étroit depuis de nombreuses années, de leurs collectifs respectifs de psychologues, animés par la même vision du rôle et des missions du psychologue dans l'école, dans le respect de ses missions spécifiques selon le champ

d'intervention, ont permis de porter une parole cohérente, en phase avec la profession, déterminante dans la création du corps unique. Et c'est ensemble que nous restons vigilants et combatifs pour obtenir des avancées significatives à tous niveaux pour tous les PsyEN (EDA, EDO dont directeurs de CIO).

C'est dans cet esprit qu'est constituée la liste de vos 8 candidats FSU pour les élections professionnelles 2017.

Hors Classe :

- 1) Christine TISSIER SNUipp 41
- 2) Florence KERSULEC SNES 45
- 3) Denis CORNETTE SNES 41
- 4) Marie-Claude GIRAUDON SNES 28

Classe Normale :

- 1) Sylvie BERGER SNES 18
- 2) Dominique BISSON SNUipp 45
- 3) Julie PASCUAL SNES 37
- 4) Carine VILLARI SNUipp 28

Nombre d'électeurs dans l'académie

	Spécialité EDA	Spécialité EDO	Total
Classe normale	99	120	219
Hors classe	47	25	72
Total	146	145	291

Période de vote du 31 octobre au 28 novembre

ATTENTION : Votez (bien) avant le 28 novembre !

Elle débute dès réception du matériel de vote envoyé aux adresses personnelles des électeurs.. Chaque électeur a reçu un message du rectorat afin de vérifier son adresse personnelle. Nous invitons tous nos collègues à voter au plus vite. Les votes doivent être parvenus au Rectorat avant le 28 novembre. **Dit autrement et par prudence, voter au plus tard le 25/11/17.**

**VOTEZ et FAITES VOTER
pour la liste de la FSU**